

Renforcer ses connaissances en droit grâce aux MOOC

Par **Lorella**, le **19/12/2018** à **14:43**

Bonjour

J'ai découvert les MOOC en 2015 et j'y ai pris goût. Un moyen de se former gratuitement sur des thèmes différents.

MOOC : Massif Open Online Course ou en français cours en ligne ouverts à tous.

Ils se présentent sous forme de cours en vidéo agrémentés de documents. Le MOOC est cadencé avec un cours par semaine et un QCM à remplir pour voir si on a bien compris + QCM hebdo noté. Il est ouvert 7/7 j et 24/24 h. Un forum de discussion pour échanger et poser des questions. On peut échanger avec le prof en ligne lors des directs.

Les cours sont dispensés par des professeurs d'université ou de grandes écoles.

A la fin de la session, on peut passer le test final et obtenir une attestation de suivi, si on a obtenu le niveau requis. Ce n'est pas un diplôme, mais cela prouve que vous avez suivi le mooc en entier et que vous avez réussi les épreuves. Bien indiquer son prénom et nom, parce que l'attestation sera remplie avec cette identité et plus possible après de demander une correction. On peut toutefois utiliser un pseudo pour échanger sur le forum.

Il est précisé le niveau requis, mais en aucun cas on ne vous demandera de présenter votre dernier diplôme.

J'annoncerai les mooc dédiés au domaine juridique dans un post nouveau à chaque fois.

Alors n'hésitez plus, profitez c'est gratuit.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/12/2018** à **14:47**

Bonjour

Je remercie Lorella pour cette brillante idée.